

SIERENTZ

Infos
N°371



Réunions de secteur

Sensibilisation routière

Zoom sur un métier de la commune



EN OCTOBRE À SIERENTZ

Réunions de secteur



Sensibilisation routière

Zoom sur un métier de la commune



03 A la Une
Conseil Municipal des Enfants

04 Conseil Municipal
Le compte-rendu de la séance du 18 septembre 2023

07 Solidarité, Associations
Sensibilisation routière aux seniors
Wushu de l'Est
Terre des Hommes Alsace : Opération "orange"

08 Vie municipale
Réunions de secteur : retour sur les questions les plus fréquemment posées

Propreté des trottoirs et espaces communs
Fermeture des bureaux de la Mairie
Trottinettes électriques

10 Barbapapas
Prêts pour la rentrée
Belles plantes
Autour d'un barbecue
Vive la rentrée !

11 Vie scolaire
Election des parents d'élèves

12 Le coin dialectal
Ìm Septamber gäng ìch widdèr ìn d'Schüal
Làcha ìsch gsund

13 Manifestations
Ciné Sierentz
Oktoberfest
Apéro sans frontières
Fête de l'Armistice

14 Zoom sur
Zoom sur un des métiers de la commune

15 Environnement
Récolte au domaine Haas

15 Sécurité
Sirènes des pompiers

15 Tribune
Expression libre du Groupe minoritaire

16 Carnet



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

De beaux projets qui ont permis aux enfants de découvrir l'envers du décor de la Mairie de Sierentz et de donner de leur temps au service des autres. Mission réussie !

Conseil Municipal des Enfants

Petit retour sur le mandat de deux ans du conseil municipal des enfants (CME). Beaucoup de projets ont pu voir le jour : organisation de nombreux bals, de fêtes au parc du Domaine Haas, collectes au profit de l'Ukraine, participation au film des vœux du Maire...

Maintenant place à l'élection du nouveau CME. Les enfants seront sollicités durant le temps de

classe, ils pourront comprendre le rôle d'une mairie dans une commune et pour les CE2, CM1 et CM2, ils auront l'occasion de se déclarer candidats afin de se faire élire en décembre.

Au programme : sensibilisation à la citoyenneté, constitution des listes, campagne électorale, et élections pour tous les enfants avec carte d'électeur et vote dans les isolements, en situation réelle.



Le CME a récolté 485 € pour l'association RÊVES et a remis le chèque lors du CM, le 18 septembre dernier.



EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 18
SEPTEMBRE 2023



En préambule, une intervention de Madame

Lauren MEHESSEM accompagnée du Conseil Municipal des Enfants permet de faire le bilan du mandat du Conseil Municipal des Enfants.

Monsieur le Maire félicite les enfants pour leur action de solidarité et de fraternité. Ces actions recueillent les applaudissements des personnes qui assistent au Conseil Municipal. Madame Lauren MEHESSEM remercie les parents qui se sont aussi largement investis dans l'aventure.

Le Conseil Municipal accueille également Madame et Monsieur MASSET, de l'association Rêves, qui a pour vocation de réaliser les rêves d'enfants gravement malades. Les enfants du CME remettent un chèque de collecte de 485 € de leurs diverses actions aux représentants de l'Association.



Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2023 a été transmis et est approuvé à l'unanimité.

Administration générale

Marchés publics - Mise en œuvre de la télétransmission

Une délibération du 2 septembre 2013 portant sur la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité, est suivie par une nouvelle extension du champ de télétransmission qui prend en compte désormais les actes de commande publique. Ceci nécessite une modification en ce sens de la convention @CTES conclue avec la préfecture du Haut-Rhin. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder à la télétransmission des actes de commande publique et valide la convention jointe.

Orgue BESANCON de l'Eglise Saint-Martin - demande de protection au titre des Monuments Historiques

L'église Saint-Martin de Sierentz comprend un remarquable orgue

construit en 1773 par le facteur Jacque BESANÇON. Il a été installé à l'église de la Hochkirch, qui se trouvait à l'époque à l'endroit de l'actuel cimetière à la sortie nord de SIERENTZ. Démonté avant la destruction de l'édifice, il a été remonté quelques années plus tard dans l'église Saint Martin, achevée en 1836.

Malgré plus de deux siècles d'une histoire mouvementée, il reste un témoin remarquable de la facture de Besançon, abritant dans son clavier principal une large partie du matériel d'origine. Les deux autres plans sonores ont été ajoutés par la suite. L'ensemble fait preuve, depuis la restauration de 2014, d'une grande homogénéité.

A ce titre, la Ville de Sierentz souhaite effectuer une demande de protection de cet orgue au titre des Monuments Historiques.

Monsieur le Maire précise que ce classement n'a pas d'incidence sur le bâtiment et ne concerne que l'orgue. Il est aussi rappelé que le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre auront lieu des festivités liées à l'anniversaire de l'orgue. La Société d'Histoire étant aussi partie prenante et le public est invité à s'y rendre. Le Conseil Municipal à l'unanimité demande à la Direction Régionale des Affaires

Culturelles Grand Est la protection au titre des Monuments historiques de l'orgue BESANCON de l'église Saint-Martin de Sierentz et autorise Monsieur le Maire à signer tout document et à prendre toute disposition en ce sens.

Convention sur les fonds restants IBA - Fonds de planification trinational

L'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB) a porté le projet IBA Basel, auquel la Ville de Sierentz a participé financièrement entre 2009 et 2021. La succursale créée ad hoc à Bâle en 2011 a été fermée en juin 2021. Les fonds afférents aux projets IBA ont été versés en 2021 depuis les comptes suisses de la succursale sur un compte dédié détenu par l'ETB. Ces fonds sont principalement issus du budget Suisse du projet. En 2022, les résultats de l'IBA ont été présentés lors d'expositions qui se sont tenues à la Swiss Bau et à Berlin. Ces expositions ont été partiellement financées par les fonds du projet IBA sur décision du comité politique point. Les compétences décisionnelles concernant le projet IBA et ses suites ont été dévolues au comité directeur de l'ETB en mars 2023. La succursale IBA a été radiée du Handelsregisteramt de Bâle le 3 avril 2023. Le 26 mai 2023, l'Assemblée générale de l'ETB a approuvé les comptes 2022

de l'association et les résultats financiers finaux du projet IBA. Le solde du projet Interreg pour la partie européenne a été versé en août 2023 sur le compte dédié IBA. En outre, l'ETB est dépositaire de documents relatifs à l'IBA et à l'obligation de les conserver pour une longue durée. Cette conservation génère toutefois des coûts conséquents qui seront imputés sur les fonds restants. Le comité directeur de l'ETB a décidé de proposer aux partenaires financeurs de l'IBA de signer une convention dont l'objet est double : l'attribution d'un montant forfaitaire à l'ETB et le partage du reliquat après déduction du montant forfaitaire. La convention détaille les montants revenant aux différents partenaires, qui, pour Sierentz, s'élèvent à 1 005,77 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Affaires financières

Le Conseil Municipal à l'unanimité affecte les biens présentés à l'actif de la commune.

Subventions

Des compléments de subventions sont accordés à l'Union Nationale des Combattants pour 126 €, au judo club pour 186,15 € et au Groupement d'Action Sociale à

hauteur de 6030 € au lieu de 5 940 € précédemment votés.

Personnel communal

Tableau des effectifs

Des Modifications de la durée du temps de travail sont votées à l'unanimité. De plus, la Ville décide à l'unanimité de contracter le nouveau contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 du Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Affaires foncières

Approbation du transfert d'office dans le domaine public d'une parcelle rue du Château-incorporation.

Par délibération en date du 15 mai 2023, le conseil municipal s'était prononcé en faveur du transfert d'office d'une parcelle de voirie située rue du Château dans le domaine public, cadastrée section 13 parcelle 246. A cette fin et conformément aux articles L 318-3 et R 318-10 du Code de l'Urbanisme, la commune a mené une enquête publique. Le commissaire enquêteur, Monsieur Joseph KOERBER, a été désigné par arrêté municipal en date du 29 juin 2023. L'enquête publique s'est déroulée du 18 juillet au 02 août 2023 inclus, sans qu'aucune observation ne soit recueillie lors des permanences ou dans le registre mis à la disposition du public. Un rapport d'enquête

a été remis en date du 14 août 2023 à la Ville de Sierentz avec des conclusions motivées et un avis favorable du Commissaire Enquêteur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le transfert d'office dans le domaine public communal des voies et espaces communs actuellement cadastrés section 13 parcelle 246, d'une contenance de 0,46 ares, sise rue du Château, en vertu de l'article L 318-3 et R 318-10 du Code de l'Urbanisme et autorise le Maire à prendre toutes dispositions.

Cession d'un terrain communal lieu-dit Straenge - lotissement les Hirondelles

La ville de Sierentz a acquis par dation en 2016 un terrain cadastré section 6 n°542 d'une contenance de 27,36 ares. Ce terrain est situé en zone AUa1 du PLU au cœur du lotissement l'Envol des Hirondelles. Il est à ce titre constructible pour du logement et il est proposé de le céder pour qu'il soit bâti. L'estimation du bien a été dressée par France Domaine en date du 8 août 2022 (valable 18 mois) pour la parcelle S6 P 542 au prix de 590 000 € HT. Après consultation de différents porteurs de projets, il est décidé Le Conseil Municipal à la majorité et une abstention (Madame Marina SANCHEZ ORTIZ) décide de céder le terrain à la Société SODICO IMMOBILIER

sise à Mulhouse 23 rue Jean Mieg, au prix de 560 000 € HT net vendeur pour la parcelle entière aux conditions prévues ci-dessus ; et autorise Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente notariés à intervenir et tous documents en ce sens.

Population

Chasse communale

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C) à l'unanimité constate que les conditions sont réunies pour l'Abandon du produit de la chasse et détermine la consistance des lots de chasse, en fixant la contenance des terrains à soumettre à la location à 523 ha (lot 01 : 306 ha et lot 02 : 217 ha) au prix de 3 900 € pour le lot 01 et 2 600 € pour le lot 02, par convention de gré à gré.

Communications et informations

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020. Des déclarations d'intention d'aliéner

ont fait l'objet d'une renonciation au droit de préemption urbain et des indemnités de sinistre ont été perçues. Le Conseil Municipal, en prend acte.

Divers - décisions

Convention de mise à disposition de locaux communaux Espace France Services

Des locaux sont mis à disposition gracieusement de SLA pour l'Espace France Services, la convention est mise à jour avec une salle supplémentaire en raison de la fréquentation du service.

> La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le **lundi 9 octobre 2023 à 18h30 à l'école PICASSO.**

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr



ME 15
NOV

Sensibilisation routière aux seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Sierentz propose aux personnes de plus de 60 ans une matinée de sensibilisation routière en partenariat avec les auto-écoles Clémenceau, le mercredi 15 novembre entre 9h et 12h (accueil des participants à partir de 8h30).

Cette matinée a pour objectif de sensibiliser un large public tant sur le plan théorique du code de la route, que pratique. Des ateliers interactifs sont au programme, des quizz du code de la route et des thèmes liés aux risques de la conduite (les ronds-points, l'usage des clignotants et des rétroviseurs).

Conduite sur véhicules à boîte de vitesse manuelle ou automatique, mais aussi véhicule électrique.

Cette activité est réservée aux personnes intéressées, âgées de 60 ans et plus, habitant Sierentz. En partenariat avec les moniteurs diplômés d'État des auto-écoles Clémenceau, nous proposerons des audits de conduite gratuites à chaque participant de l'activité.

Un rappel des notions abordées vous sera envoyé individuellement par l'équipe des auto-écoles Clémenceau, par courrier à l'issue de cette belle matinée.

Activité proposée sur inscription :
Mairie de Sierentz : Tél. 03 89 81 51 11
Mail : ccas@mairie-sierentz.fr

Auto-école Clémenceau :
Tél. 03 89 81 96 16
Inscription souhaitée avant le 31 octobre.



Rachel SORET
VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée

SA 14
OCT

Wushu de l'est

Le Wushu de l'est envisage pour la saison sportive de 2024/2025 de développer une section féminine de self défense.

Afin de préparer cette nouvelle section, deux stages de self défense féminine sont proposés au cours de cette saison. Nous organisons un premier stage de 3 heures le samedi 14 octobre de 14h à 17h. Le but premier est de connaître les attentes des participantes afin d'adapter notre offre à la demande. Le deuxième stage aura probablement lieu le samedi 23 mars 2024.

Pour plus d'infos vous pouvez contacter Jean-Paul au 07 69 98 56 43 ou par mail wushuestpresident@gmail.com

3 & 4
NOV



Opération « orange »



Terre des Hommes Alsace vous propose une nouvelle fois de participer à l'opération « orange ».

Vendredi 3 novembre et samedi 4 novembre 2023 au magasin HYPER U à Sierentz.

Un don de 2 € pour une orange. Par un don unique ou multiple de 2€ vous aiderez un enfant démuné en participant aux frais de sa nourriture, de ses soins médicaux ou de son éducation.



Réunions de secteur

Retour sur les questions les plus fréquemment posées. Lors des dernières réunions de secteur, certaines questions sont revenues à plusieurs reprises. Elles portent sur des sujets très variés.

Quelles interventions de la municipalité pour la végétation « envahissante », la propreté de certains lieux publics ?

Une équipe de nos agents techniques est envoyée sur place pour faire le nécessaire dans les endroits appartenant à la commune, si le terrain où se situe la gêne est privé, les services de la mairie préviennent le riverain concerné.

Que propose la mairie pour les problèmes de stationnement, voitures « ventouse », et la circulation ?

En ce qui concerne les stationnements, un Agent de Surveillance de la Voie Publique a été mis en place il y a maintenant quelques mois afin de faire respecter les zones et délais de stationnement.

Les voitures « ventouse » sont signalées en gendarmerie pour être enlevées.

Un Atelier Projet a été créé pour aborder et améliorer la circulation.



La majorité des questions posées lors des réunions de quartier, trouvent réponse immédiatement pendant les échanges entre les habitants et le Maire, ou les conseillers municipaux présents.



Qu'en est-il du local prévu pour les heures de repas du midi avec le périscolaire ?

Les repas du périscolaire (école primaire) pourront être servis dans l'ancien dépôt des pompiers réaménagé à cet effet, tout proche de l'école Jacques SCHMIDT début d'année 2024.

De nouvelles aires de jeux sont-elles en projet ?

Un atelier projet a été créé pour gérer au mieux ces espaces avec le Conseil Participatif Citoyen, et recueillir les idées et demandes des riverains. De nouveaux équipements ont été installés cet été.

Que fait la ville en matière de santé ?

Avec les médecins et les paramédicaux, la Ville va mettre en œuvre des actions pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels afin d'assurer une offre de soins adaptée.

La gravière est-elle utilisable en l'état ?

Les études réalisées sur place ont démontré qu'il n'y avait aucune présence de lindane et que la qualité de l'air est respectée. L'ouverture à la promenade est prévue pour 2024, après quelques travaux d'aménagement (sentier de promenade et d'observation, aires de pique-nique, stationnement).

Que fait la commune au sujet des économies d'énergie ?

Sensible aux questions écologiques, le Conseil Municipal a décidé que les éclairages publics sont éteints de 23h à 5h, les équipes municipales sont également vigilantes à l'utilisation de l'électricité dans les bâtiments. Les consommations ont sensiblement baissé de manière générale, ce qui est une bonne chose tant pour l'économie de la ville que pour l'environnement.

Propreté des trottoirs et espaces communs



Soucieuse de la propreté des trottoirs et des espaces verts, la ville a mis en place il y a quelques années déjà des distributeurs de sachets pour déjections canines à différents endroits de la commune, pour les personnes qui auraient oublié de se munir d'un ou deux sacs.

Aujourd'hui nous dénombrons une vingtaine d'installations, et ce n'est pas moins de 80 000 sacs qui ont été utilisés en une année. C'est une facilité de plus pour les promeneurs accompagnés de leur chien de laisser leur chemin propre.

Prévoyez vos sachets lors de vos sorties quotidiennes avec votre compagnon à quatre pattes, rappelons que ces sacs se trouvent facilement dans le commerce.

L'amende encourue pour le non ramassage s'élève à 135 € d'après l'arrêté municipal de janvier 2021.



Fermeture des bureaux

DE LA MAIRIE

- Le mardi 31 octobre à partir de midi, réouverture le jeudi 2 novembre à 9h ;
- Le vendredi 10 novembre l'après-midi, réouverture le lundi 13 novembre à 9h.



Les trottinettes électriques

De plus en plus nombreuses, les trottinettes sont aujourd'hui très appréciées pour se déplacer. Elle est peu encombrante, silencieuse, maniable, etc. Toutefois, elle est le moyen de locomotion le plus dangereux.

Il convient donc de respecter certaines règles dans son usage.

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro réfléchissant (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25 km/h.
- La circulation sur les trottoirs est interdite.

Plus d'infos sur servicepublic.fr

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES **Barbapapas**

Edition de Sierentz • N°98



Prêts pour la rentrée

Les enfants ont profité de leur dernier jour de vacances pour rendre visite aux animateurs et prendre leurs nouveaux repères.

Petit tour des locaux, discussion autour des souvenirs de vacances et des activités qui leur seront proposées cette année. Enfants et animateurs étaient heureux de se rencontrer pour une nouvelle année au périscolaire de Sierentz.



Belles plantes

Rempotage des plantes vertes du périscolaire, une première activité avec les tous petits.

Quel plaisir de mettre les mains dans le terreau et de refaire une beauté à ces demoiselles qui agrémenteront la décoration de nos salles d'activités. Merci aux petits jardiniers.



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée



Autour d'un barbecue

Tout l'équipe du périscolaire s'est retrouvée pour de bonnes grillades afin de commencer l'année scolaire en beauté.

Juan Vizcaïno, responsable du service périscolaire, était en charge de la cuisson. Étaient également conviés Monsieur le Maire, les élus chargés de l'enfance, le personnel administratif et technique, et nos très chères ATSEM.



Vive la rentrée !

L'équipe d'animation du pôle maternelle souhaite une belle rentrée à tous les enfants.

Nous sommes prêtes pour cette nouvelle année qui démarre sous un beau soleil.

Elections des Parents d'Elèves

au Conseil d'Ecole du groupe scolaire Picasso-Schmidt

VE 13
OCT



Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole auront lieu le vendredi 13 octobre (par correspondance uniquement).

Le conseil d'école a pour finalité de favoriser le dialogue et l'échange d'informations entre l'équipe éducative, les représentants des parents et les élus de la Commune.

Le premier conseil d'école avec les nouveaux parents élus se déroulera le jeudi 19 octobre.



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

Parents ! Vous allez élire des personnes qui ont les mêmes préoccupations que vous et vous représenteront dans le Conseil d'Ecole (réunions trimestrielles).

Soyez nombreux à voter !



LE COIN DIALECTAL

RIONS UN PEU :
LÀCHA ÌSCH GSUND

Vàter : „ Seppala, wurum klabsch dü mi Foto in di Schüelheft?

Seppala : „Wie mi Lehrer amol sah will, wàs fir a Tschopa mir bi mina Hüssuffgàba hilft !“

Papa : « Seppala, pourquoi colles-tu ma photo dans ton cahier ? »

Seppala : « Parce que mon maître veut voir à quoi ressemble le benêt qui fait mes devoirs ! »

Lehrer: "76 % vo àlla Schialer in dara Klàssa han kà Àhnung vo Prozantrachna."

Seppala : "Herr Lehrer, so viel sinn mir doch gàr nit!"
L'institut : « 76% de tous les élèves de cette classe n'ont aucune notion de pourcentages. »

Seppala : « Maître, nous ne sommes même pas aussi nombreux »

Müeter : « Wo isch di Zàuigniss?

Seppala : « Dàs hàn i in mim Frind gleehnt.
Ar will si Vàter verschrecka. »

Maman: « Où est ton bulletin ? »

Seppala : « Je l'ai prêté à mon ami. Il veut effrayer son père. »

« Seppala, » frogd d Lehrera, « wurum nennt ma unseri Sproch o Müetersproch? »

« Eh wie dr Vàter nia zum Wort kummt. »

« Seppala, demande la maîtresse, pourquoi appelle-t-on notre langue la langue maternelle ? »

« Parce que le père n'a pas droit à la parole. »

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

ÌM SEPTAMBER GÀNG ÌCH WÌDDER ÌN D'SCHÜAL

EN SEPTEMBRE, JE RETOURNE À L'ÉCOLE

A Hüfa Wärter mìt « Schüal »
Un tas de mots avec « école »

s Schüalkind : l'écolier-l'écolière
dr Schüallehrer : l'instituteur, le maître d'école
d'Schüallehrera (anciennement d'Schüalmàmsel) : l'institutrice, la maîtresse d'école

dr Schüalmeischter : le directeur d'école
d'Schüalschwechter : la sœur enseignante (voir encadré ci-dessous)

dr Schüalsäck : le sac d'école, le cartable

dr Schüalbànk : le banc d'école

dr Schüalwag : le chemin de l'école et aussi,

dr Schüalschwänzer : l'écolier qui fait l'école buissonnière

dr Schüaleräpfel, der Schüalerschnitz : la pomme coupée en quartiers pour le cartable de l'écolier

d'Schüalblüam : le colchique

Was brücht m'r fir in d'Schüal ?
De quoi a-t-on besoin pour aller à l'école ?

a Büach (Biacher) : un livre (des livres)

a Heft (Hefter) : un cahier (des cahiers)

a Gummi : une gomme

a Blüwisla (Blüwisla) : a Schriwer - (et l'on dira plutôt « Cräjo » !)

a Blëiwisspitzer : un taille-crayon

a Tàfla, a Tafala : un tableau, une ardoise

a Krida (Krida) : une craie (des craies)

Pendant longtemps, Les religieuses enseignantes ont joué un rôle important dans l'enseignement des filles. Dans le Haut-Rhin, elles appartenaient majoritairement à la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé.

« Une statistique résume l'importance de la Congrégation en Alsace : en 1930, on dénombrait dans la province près de 1900 sœurs enseignantes qui scolarisaient plus de 30 000 jeunes filles. Plus de la moitié des villages alsaciens avait une école de filles gérée par la Divine Providence. »

Source : 200 ans de présence des sœurs à Ribeauvillé - Union des Réseaux Congréganistes de l'Enseignement Catholique (urcec.org)



MA 17 OCT

Ciné Sierentz

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée

Mardi 17 Octobre à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Sébastien, contrôleur de train consciencieux et professionnel, rêve d'être muté dans le sud de la France. Pour valider sa mutation, il doit effectuer un dernier trajet de routine sous la supervision de Madeleine, une inspectrice légèrement sociopathe qui ne va pas le lâcher.

C'est là que tout déraile : entre un conducteur qui pense conduire un avion de chasse, un collègue très jaloux et des passagers tous plus dingues les uns que les autres, ce qui devait être une formalité va devenir le pire voyage de sa vie...



SA 11 NOV

Fête de l'Armistice

A l'occasion de la Fête de l'Armistice, rendez-vous est donné à toute la population le



SA 07 OCT

Oktoberfest

Soirée organisée par le football club de Sierentz.

Samedi 7 octobre le FC Sierentz organise sa 2^{ème} édition de l'Oktoberfest. Au programme, animation, restauration et buvette.

Rendez-vous dès 19h à l'Agora, vêtus de votre plus belle tenue (Dimdl et Lederhosen conseillés).

Plus d'infos sur notre page Facebook : FC Sierentz.

Apéro sans frontières

Le 14 octobre de 18h à 21h30 à la salle AGORA

Avec plus de 4000 habitants, Sierentz compte aujourd'hui plus de 50 nationalités différentes ! Pour découvrir ces familles, leurs pays et leurs traditions d'origine, tous les habitants sont conviés à partager cet apéritif sans frontières. Vous pourrez y goûter des boissons et mets venus d'ailleurs et préparés par les familles expatriées, et échanger avec eux pour voyager loin de nos frontières, tout en restant à Sierentz...

Buvette et petite restauration. Entrée : 10€ par adulte, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.



SA 14 OCT

samedi 11 novembre à 11 h 15 sur la place de la Mairie pour la cérémonie au Monument aux Morts.

Plus d'infos dans le prochain bulletin.

Zoom sur un des métiers de la commune

Des agents aux métiers tous différents, œuvrent tous les jours au service de la collectivité.



CETTE LISTE DÉJÀ BIEN LONGUE, N'EST ÉVIDEMMENT PAS EXHAUSTIVE.

Toujours disponibles et réactifs, Joseph et Jonathan HAABY, Patrick BADONNEL, Hassan BOURDEN, André DREYER, Daniel KAUFFMANN, Ghislain MOUGENOT, Eric ZARRA, Denis PERESSINI, Robert AVILA, Christophe GASSER, **s'efforcent de rendre notre commune toujours plus agréable à vivre, MERCI à eux !**



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

débroussaillage, taille d'arbustes, de haies, plantations, ramassage des feuilles ;

- Le bon fonctionnement de l'éclairage public et l'entretien de tous les bâtiments communaux ;
- Le déneigement et le salage en hiver ;
- La location des salles municipales ;
- L'installation du marché hebdomadaire ;
- La mise en place des éclairages festifs, l'installation et le démontage de nos du marché de Saint Nicolas ;
- La mise en œuvre des manifestations telles que la Fête Nationale, les autres moments festifs comme la fête du Parc, les commémorations patriotiques...



CE MOIS-CI, NOUS VOUS PRÉSENTONS L'ÉQUIPE TECHNIQUE.

Ils sont tous polyvalents. Sous la responsabilité de Joseph et Jonathan HAABY, ils assurent :

- L'entretien extérieur de la voirie : petites réparations de la chaussée, balayage, l'entretien des poubelles, des toilettes publiques ;
- Des travaux tels qu'aménagements de chemins (comme l'Allée Buissonnière par exemple qui a été réalisée par nos équipes), ou l'aménagement d'espaces verts ;
- L'entretien des aires de jeux, l'installation de mobilier urbain, la mise en place de panneaux de signalisation ;
- L'entretien des espaces verts : tonte, désherbage,

Récolte au domaine Haas

Voici une petite partie de la récolte effectuée au parc du domaine Haas cet été !



Luc FUCHS
Adjoint délégué

Un beau potager et de belles réussites comme la récolte de tomates hautes en couleur.

Consommées directement au mois de juillet par les enfants présents, elles ont été transformées en bonne sauce tomate (20L environ) au mois d'août par les animateurs jardiniers.

Des soupes de courgettes ; des conserves de haricots, de pêches... ont également été confectionnées et seront distribuées aux enfants durant cette nouvelle année scolaire.

Sirène des pompiers

Plusieurs habitants se questionnent sur les sirènes que l'on peut entendre retentir à Sierentz, et de façon plus large sur les dispositifs d'alerte à la sécurité.

Les sapeurs-pompiers de Sierentz n'utilisent aucune sirène. Celles que l'on peut entendre parfois proviennent de communes limitrophes, et sont déclenchées par le SIS (Service d'Incendie et de Secours) lors d'un sinistre afin que les pompiers des communes concernées soient déployés. A Sierentz, les pompiers du CPI (Centre de Première Intervention) sont équipés d'un dispositif individuel de déclenchement : ce petit boîtier vibre et sonne pour les engager. Par conséquent, la sirène communale n'est pas enclenchée. Entre le 1^{er} janvier 2023 et le 15 septembre, nos pompiers ont été appelés à 289 reprises.

Il existe également un autre type de sirène, au niveau national : le signal national d'alerte. Il consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacun, séparés par un intervalle de 5 secondes, d'un son modulé.

Que faire en cas d'alerte ?

- Mettez-vous à l'abri.
 - Mettez-vous à l'écoute et respectez les consignes des autorités.
- Écoutez l'un des médias conventionnés avec la préfecture : France 3 Alsace, France Bleu Alsace, DKL Dreyeckland et Flor FM. Les informations utiles et recommandations seront diffusées en temps réel.

Pour plus d'informations : <https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile/Gestion-de-crise/L-alerte>

La Tribune

Etant limitée à quelque 1000 signes, la tribune du mois dernier a été contrainte d'être écourtée. Nous pouvons à présent poursuivre notre tour d'horizon des taxes foncières, tous revues à la hausse.

Sans vouloir revenir sur les taxes communales (+ 13,97 %) portant sur les propriétés bâties, ni sur celles relatives à l'Intercommunalité SLA (+ 8,78 %), la taxe des ordures ménagères est elle également revue à la hausse (8,86 %), ou la taxe GEMANI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), certes modique, doublée.

La tribune écourtée concluait par la phrase suivante : « N'était-il pas plus sage, dans cette vague d'augmentation à toutes les strates, dans le cadre de la campagne de nouvelles évaluations des biens immobiliers menées à Sierentz, face à la flambée des prix de l'énergie, lesquels impactent fortement les communes et les particuliers, de marquer une pause, sans doute justifiée et justifiable, dans le programme pluriannuel des investissements de la commune ? ». Cette interrogation demeure plus que jamais d'actualité !

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 0617019201,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY,
Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]



Carnet

Naissances

le 23 juillet **Colin** fils de Quiterie HAENEL et de Laurent GUERARD

le 2 août **Elio** fils de Audrey FORTUNATO et de Guillaume MOSER

Mariages

le 26 août Lucas NIEFERGOLD & Marine DIEBOLD

le 30 août Mélissa IDIZ & Loïc AOUNI

Anniversaires

le 1er novembre **91 ans** Edmond HENNA

le 15 novembre **80 ans** Gilbert MINERY



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Octobre 2023.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission
Communication et Évènements, Rachel SORET
VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle
EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**

Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET
VACHET-VALAZ, Lauren MEHESSEM, Juan
VIZCAINO documents remis, Ysabelle EPPINGER,
Valérie ILTIS KIPPELEN, Freepik.